



**NORASCON**

**260**

**DC11**  
Projet minier aurifère Canadian Malartic

MRC La Vallée-de-l'Or 6211-08-0058

Le 02 mars 2009

Secrétaire du BAPE  
À l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Projet Canadian Malartic  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet Canadian Malartic**

---

Madame,  
Monsieur,

Par la présente, nous désirons manifester notre appui à la Corporation Minière Osisko pour leur projet à Malartic.

Nous croyons que le projet de développement effectué à Malartic par la Corporation Minière Osisko apporte énormément à la région de l'Abitibi-Témiscamingue, que ce soit, économiquement, pour le développement ainsi que la qualité de vie des citoyens de Malartic et ses environs. D'autant plus que la Corporation Minière Osisko s'assure d'effectuer le tout dans le plus grand respect des citoyens et de l'environnement.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Denis Jobin, ing.  
Directeur des opérations

DD/ib

1705, Route de l'Aéroport  
C.P. 370, Amos (Québec)  
J9T 3A7

Tél. : (819) 732-3351  
Fax : (819) 732-2933

\*\*\*

[www.norascon.com](http://www.norascon.com)

Licence R.B.Q. : 2627-6410-60